

POL 2829 – Évaluation des politiques publiques

Hiver 2023

Local: B-4325 (Pavillon 3200 Jean-Brillant)

Horaire: mercredi, 19h à 22h, travail final à remettre le 19 avril avant 23h59

Chargé de cours : Nordin Lazreg
Disponibilité : Sur rendez-vous
Courriel : nordin.lazreg@umontreal.ca

Approches et objectifs :

En tant que pratique, l'évaluation des politiques publiques est considérée comme un outil de rationalisation de l'action publique. Autrement dit, la recherche évaluative est censée servir à améliorer les politiques publiques. L'objectif est salutaire : en effet, les politiques publiques étant censées résoudre un problème public, leurs impacts réels doivent être examinés et mesurés afin que, le cas échéant, les pouvoirs publics procèdent aux ajustements nécessaires. D'une certaine façon, l'évaluation des politiques publiques est l'illustration concrète de la recherche scientifique mise au service de l'intérêt général.

Néanmoins, aussi louable soit-elle, cette démarche se heurte à la réalité du monde social et politique. Premièrement, le potentiel transformateur de la recherche évaluative est tributaire de l'existence d'un certain consensus sur les preuves scientifiques disponibles à un moment donné. Or, les débats autour des enjeux de politique publique viennent régulièrement nous rappeler, d'une part, à quel point le champ scientifique est traversé par les controverses sur les bonnes ou meilleures manières de produire des preuves scientifiques solides et utiles à l'action publique et, d'autre part, à quel point la production du savoir n'est pas neutre. Deuxièmement, la capacité de la démarche évaluative à améliorer l'action publique dépend également de la prise en compte de ces preuves par les acteurs qui font les politiques publiques. Or, nombreux sont les exemples et les travaux qui montrent que la preuve scientifique n'est pas nécessairement centrale dans les processus décisionnels et qu'elle vient alimenter les luttes politiques et symboliques autour de la définition des problèmes, des objectifs et des solutions à privilégier.

Ainsi, dans ce cours, vous apprendrez à poser un regard critique sur cette vision très répandue de la démarche évaluative. C'est précisément en vous intéressant aux débats scientifiques et politiques relatifs à la production de la preuve scientifique et à son utilisation dans la fabrique de l'action publique que vous parviendrez à acquérir cette méthode d'analyse.

Pédagogie :

À la fin du trimestre, vous serez capables de mobiliser les outils théoriques et conceptuels pertinents pour saisir et identifier les usages politiques de la preuve dans la fabrique de l'action publique. Pour cela, le cours est organisé autour de six (6) blocs thématiques interreliés. Chacun apporte des éléments complémentaires pour alimenter une réflexion critique sur les usages politiques de l'évaluation et de la preuve scientifique dans la fabrique de l'action publique.

Chaque bloc comprend :

- ✓ Une séance sous forme de cours magistral. Elle permet de vous familiariser avec les outils théoriques et conceptuels associés au thème du bloc. Ces outils vous seront utiles pour l'examen final en équipe.
- ✓ Une séance de discussion collective autour d'un enjeu spécifique. Elle permet de consolider l'acquisition des connaissances empiriques, théoriques et conceptuelles. Les thématiques abordées seront les suivantes :
 - Promesses et limites des méthodes expérimentales dans la lutte contre la pauvreté
 - L'enseignement explicite et la question des données probantes
 - Les industriels et la production du doute
 - La sélection des preuves et des savoirs dans la conception de la loi sur la laïcité de l'État au Québec
 - Le succès mondial de la vidéosurveillance et son efficacité en question
 - Efficacité et inégalités dans les débats sur le travail de la police

Évaluation :

- *Fiches analytiques (60%) :*

Cinq des six discussions feront l'objet d'une fiche analytique. Seule la discussion sur les industriels et la production du doute n'est pas concernée. Vous devez rendre trois (3) fiches analytiques (sur les cinq possibles). Il s'agira de prendre connaissance des références et de répondre à une série de questions. Chaque fiche compte pour 20% de la note finale. Ce travail de quatre (4) pages en interligne double est individuel. Vos trois fiches doivent être remises **sur StudiUM absolument avant le début de la séance de discussion** correspondante.

Attention! Aucun retard ne sera accepté pour la remise des fiches!

(Les références, les questions et des consignes plus précises vous seront données par le chargé de cours au début du trimestre.)

- *Projet de session (40%) :*

Le projet de session se fait obligatoirement en équipe. Il compte pour 40% de la note finale. Ces 40% sont répartis entre un travail préliminaire de deux (2) pages en interligne double (10%), la participation au travail d'équipe (5%) et l'élaboration d'un travail final (25%). Le travail final peut être remis sous la forme d'un texte écrit (de 8 à 10 pages) ou sous la forme d'une capsule audio ou vidéo (de 15 à 20 minutes).

L'objectif du projet de session est d'analyser de manière critique les débats scientifiques et politiques autour d'un enjeu d'évaluation de politique publique en mobilisant (1) les outils théoriques et conceptuels vus en cours; (2) des données existantes et (3) la littérature scientifique reliée à votre sujet. Chaque équipe travaille sur un enjeu de politique publique relativement récent. Chaque équipe est libre de travailler sur l'enjeu de son choix mais doit le faire valider par le chargé de cours au début du trimestre. Voici quelques exemples de sujets : les armes à feu, le Troisième lien entre Québec et Lévis, la crise du logement à Montréal, le glyphosate en Amérique du Nord ou en Europe, la liberté académique au Québec, la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune en France...

(Des consignes plus précises et des exemples vous seront donnés par le chargé de cours au début du trimestre.)

Types d'évaluation		Pondération	Exigences	Note	Date de remise
Fiches analytiques (60%)	Fiche n°1	20%	4 pages par fiche (Double interligne)	Individuelle	Au début de la séance de discussion correspondante (En format Word ou PDF sur Studium)
	Fiche n°2	20%			
	Fiche n°3	20%			
Projet de session (40%)	Travail préliminaire	10%	2 pages (Double interligne)	Collective	Le mercredi 22 février 2023 avant 12h (En format Word ou PDF sur Studium)
	Travail final	25%	Écrit (Environ 8 pages à double interligne) Ou Capsule audio/vidéo (15 à 20 minutes)	Collective	Le mercredi 19 avril 2023 avant 23h59 (En format Word ou PDF sur Studium)
	Participation évaluée par les membres de l'équipe	5%	8 à 10 pages (Double interligne)	Individuelle	Le vendredi 21 avril 2023 avant 23h59 (Par courriel)

Plan de cours :

INTRODUCTION

Séance 1 (Mercredi 11 janvier)

Présentation et introduction

BLOC 1 : LE SOUCI DE LA RATIONALISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Séance 2 (Mercredi 18 janvier)

Évaluer les politiques publiques pour les améliorer

Séance 3 (Mercredi 25 janvier)

Discussion : Promesses et limites des méthodes expérimentales dans la lutte contre la pauvreté

Remise de la fiche analytique n°1

BLOC 2 : LES BIAIS POSITIVISTE ET RATIONALISTE DE LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE

Séance 4 (Mercredi 1^{er} février)

Une certaine vision de la connaissance utile à l'action publique

Séance 5 (Mercredi 8 février)

Discussion : L'enseignement explicite et la question des données probantes

Remise de la fiche analytique n°2

BLOC 3 : CONNAISSANCE ET IGNORANCE DANS LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES : LA PREUVE SCIENTIFIQUE EN QUESTION

Séance 6 (Mercredi 15 février)

Discussion : Les industriels et la production du doute

Séance 7 (Mercredi 22 février)

Production du doute et action publique

Remise du travail préliminaire

SEMAINE DE RELÂCHE

(Mercredi 1^{er} mars)

BLOC 4 : CONNAISSANCE ET IGNORANCE DANS LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES : PAROLES LÉGITIMES ET ILLÉGITIMES

Séance 8 (Mercredi 8 mars)

Injustices épistémiques et action publique

Séance 9 (Mercredi 15 mars)

Discussion : La sélection des preuves et des savoirs dans la conception de la loi sur la laïcité de l'État au Québec

Remise de la fiche analytique n°3

BLOC 5 : LE POIDS DES NOMBRES ET DES SYMBOLES EN ÉVALUATION

Séance 10 (Mercredi 22 mars)

Pouvoir des nombres et des symboles et marché de l'expertise

Séance 11 (Mercredi 29 mars)

Discussion : Le succès mondial de la vidéosurveillance et son efficacité en question

Remise de la fiche analytique n°4

BLOC 6 : AU-DELÀ DES RÉSULTATS MESURÉS

Séance 12 (Mercredi 5 avril)

Derrière l'apparente efficacité, la reproduction (in)attendue des inégalités de race, de genre et de classe

Séance 13 (Mercredi 12 avril)

Discussion : Efficacité et inégalités dans les débats sur le travail de la police

Remise de la fiche analytique n°5

Indications bibliographiques :

● **Evidence-based policy et ses critiques :**

CLARENCE, Emma. 2002. « Technocracy Reinvented: The New Evidence Based Policy Movement », *Public Policy and Administration* 17(3): 1-11.

LEICESTER, Graham. 1999. « Viewpoint: The Seven Enemies of Evidence-Based Policy », *Public Money & Management*, 19(1): 5-7.

PARKHURST, Justin. 2017. *The Politics of Evidence: From Evidence-based Policy to the Good Governance of Evidence*. Abingdon: Routledge.

SANDERSON, Ian. 2003. « Is it 'what works' that matters? Evaluation and evidence-based policy-making », *Research Papers in Education* 18(4): 331-345.

SHERMAN, Lawrence. 2003. « Misleading evidence and evidence-led policy: Making social science more experimental », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 589(1): 6-19.

TAURI, Juan. 2009. « The Maori social science academy and evidence-based policy », *MAI Review* 1: 1-11.

WELLSTEAD, Adam, Paul CAIRNEY et Kathryn OLIVER. 2018. « Reducing ambiguity to close the science-policy gap », *Policy Design and Practice* 1(2): 115-125.

● **Utilisation de la recherche :**

CAPLAN, Nathan. 1979. « The two-communities theory and knowledge utilization », *American Behavioral Scientist* 22(3): 459-470.

DAVITER, Falk. 2015. « The political use of knowledge in the policy process », *Policy Science* 48: 491-505.

MEAD, Lawrence. 2015. « Only connect: Why government often ignores research », *Policy Sciences* 48(2): 257-272.

WEISS, Carol. 1986. « The Circuitry of Enlightenment: Diffusion of Social Science Research to Policymakers », *Science Communication* 8(2): 274-281.

WEISS, Carol. 1999. « The Interface between Evaluation and Public Policy », *Evaluation* 5(4): 468-486.

● **Ignorance et action publique :**

CHANG, Ha-Joon. 2002. *Kicking Away the Ladder. Development Strategy in Historical Perspective*. New York : Anthem.

FRANCE CULTURE, LSD, La Série Documentaire, « Financer la science, récolter l'ignorance » <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/agnostologie-la-mecanique-de-lignorance-44-financer-la-science-recolter-lignorance> [55 min].

FRANCE CULTURE, LSD, La Série Documentaire, « Quand les industriels nous enfument » <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/agnostologie-la-mecanique-de-lignorance-14-quand-les-industriels-nous-enfument> [55 min].

FRANCE CULTURE, Terre à terre, « Lobbying et régulations : la fabrication de l'ignorance », <https://www.franceculture.fr/emissions/terre-terre/lobbying-et-regulations-3-la-fabrication-de-l-ignorance> [55 min].

KELLERMANN, Arthur et Frederick RIVARA. 2013. « Silencing the science on gun research », *JAMA* 309(6): 549-550.

KITOSSA, Tamari. 2014. « Authoritarian Criminology and the Racial Profiling Debate in Canada: Scientism as Epistemic Violence », *African Journal of Criminology and Justice Studies* 8(1): 63-88.

MILLS, Charles. 2007. « White ignorance », dans Shannon SULLIVAN et Nancy TUANA (eds.). *Race and Epistemologies of Ignorance*. Albany: State University of New York Press, 13-38.

PROCTOR, Robert. 2008. « Agnotology. A missing term to describe the cultural production of ignorance (and its study) », dans Robert PROCTOR et Londa SCHIEBINGER (eds.) *Agnotology: The Making and Unmaking of Ignorance*. Stanford: Stanford University Press, 1-33.

SCOTT, David. 2018. « Penal Agnosis and Historical Denial: Problematising 'Common Sense' Understandings of Prison Officers and Violence in Prison », dans BARTON, Alana and Howard DAVIS (eds.). *Ignorance, Power and Harm. Agnotology and the Criminological Imagination*. Cham: Palgrave MacMillan, 213-238.

SEATTER, Erin. 2015. « How scientists have betrayed us in the war on drugs », *Ricochet*, 17 juin 2015 [En ligne : <https://ricochet.media/en/485/how-scientists-have-betrayed-us-in-the-war-on-drugs>].

STANLEY, Elizabeth et Riki MIHAERE. 2018. « Managing Ignorance About Māori Imprisonment », dans BARTON, Alana et Howard DAVIS (eds.). *Ignorance, Power and Harm. Agnotology and the Criminological Imagination*. Cham: Palgrave MacMillan, 113-138.

ZHANG, Yunpeng et Fang XU. 2020. « Ignorance, Orientalism and Sinophobia in Knowledge Production on COVID-19 », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* 111(3) : 211-223.

● **Symboles et action publique :**

EDELMAN, Murray. 1985. *The Symbolic Uses of Politics*. Chicago: University of Illinois Press.

MAJONE, Giandomenico. 1989. *Evidence, Argument, and Persuasion in the Policy Process*. New Haven: Yale University Press.

NEWBURN, Tim et Trevor JONES. 2007. « Symbolic crime control. Reflections on Zero Tolerance », *Theoretical Criminology* 11(2): 221-243.

ROE, Emery. 1994. *Narrative Policy Analysis*. Durham: Duke University Press.

SAINT-MARTIN, Denis et Christine ROTHMAYR. 2011. « Rationalism and Public Policy: Mode of Analysis of Symbolic Politics? », *Policy and Society* 30(1): 33-45.

STONE, Deborah. 2002. *Policy Paradox: The Art of Political Decision Making*. New York: Norton.

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook «PASPOUM» . Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>